

N/REF : 5/06/2026 11H25 C:265296 I:37106
V/REF : TEL
V/Appel du Vendredi 05/06/2026 a 11H25

M FINE YVAN

**294 CHEMIN DU CRET DE CHAUME
38330 ST ISMIER**

IMMEUBLE : BELLEDONNE
294 CRET DE BELLEDONNE
38330 ST ISMIER

St Martin-H, le 09 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 294 CRET DE CHAUME ST ISMIER
M FINE YVAN 06 16 02 87 54
TARIF 251,88 E / TTC EN CB PRENDRE TPE
MOTIF : INTERVENIR POUR TOILETTE BOUCHÉ
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 05/06/2026 A 13H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.FINE
DÉBOUCHAGE POMPAGE DU REGARD SIPHOIDE
EXTRACTION DE GRAISSE
CONTROLE AVEC PROPRIÉTAIRE SUR PLACE - OK
REPLI CHANTIER
REGLEMENT SUR PLACE EN CARTE BLEUE.

LE 05/06/2026 A 17H45
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EN EXTERIEUR DANS LE JARDIN
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DE L'HORIZONTAL DES EAUX USEES AU NIVEAU D'UNE GRANGE
REGARD SOUS DIVERS DETRITUS OU ENTERRE VU AVEC LE PROPRIETAIRE SUR PLACE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLE CE JOUR PAR CARTE BLEUE - 251,88 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.	2	228,99	228,99
TOTAL H.T.				228,99
T.V.A. a 10,00%				22,89
TOTAL T.T.C.En EURO				251,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN